

Présents :

Philippe RONDOT – Président CO-NECT et Président du CSE
Julien FLORENCE – Titulaire ETAM
Noemi GOASDOUE – Suppléante CADRES // Secrétaire de séance

Invité :

Karine GUERIN – Resp. administratif et financier en charge des R.H.

1. Relecture du dernier CR pour approbation

Le procès-verbal du CSE du mardi 19 juillet 2022 a été approuvé.

2. Sujets CSE :

○ **Réaménagement de l'open-space de Peujard**

Les membres salariés de la délégation regrettent que le CSE n'ait pas été consulté avant le réaménagement car il aurait pu être « facilitateur » auprès des salariés. Un manque de communication en amont a été constaté et a créé de l'insatisfaction des salariés qui n'étaient au courant ni de la date, ni du plan.

Concernant la disposition, la Direction est favorable à l'unité visuelle.

Valérie Dufourg est la coordinatrice pour assurer cohérence et mise en œuvre design et mobilier. Toutes suggestions d'amélioration sont les bienvenues.

A noter que La direction est ouverte à la discussion mais refuse les box fermés et les cloisons hautes afin de conserver l'unité et l'homogénéité. Un budget pourra être dégagé en ce sens.

Un projet de création de fenêtre entre le bureau de l'administration et la production est à l'étude afin de les rapprocher du reste des collaborateurs.

○ **Visite sécurité générale de la Plateforme**

Les membres salariés de la délégation ont organisé une visite sécurité sur le site de Peujard le vendredi 26 août 2022 accompagnés de Laurent Simon, actuel responsable plateforme et sécurité. Le compte-rendu étant en cours d'écriture, les membres salariés de la délégation ont procédé oralement à un état des lieux non-exhaustif des points constatés.

Un point est, notamment, soulevé : 95% des accès aux RIA sont rendus difficiles car encombrés par du stockage et non identifiés par un marquage.

La Direction demande à ce que le compte-rendu soit établi au plus vite et validé en CSE afin d'acter les non-conformités et de les corriger (à associer au processus Evaluation de la performance et la politique RSE)

La Direction souhaite que le bâtiment « Peujard 2 » fasse l'objet d'une visite sécurité dans les plus brefs délais et que l'on s'assure qu'il figure bien dans le Document Unique.

La Direction préconise également que chaque responsable d'atelier soit de nouveau sensibiliser aux prérogatives du D.U. applicables à son atelier.

○ **Webinaire UNIMEV consacré aux indemnités de temps de trajets.**

Le 1^{er} septembre 2022, Karine Guérin et Morgane-Emilie Rault (suppléante ETAM) ont assisté au webinaire consacré aux indemnités de temps de trajets dans le cadre de la fédération SYNTEC.

Karine Guérin évoque un webinaire plutôt généraliste et rappelle le contexte actuel du traitement des temps de trajet chez CO-NECT.

Plusieurs questions sont soulevées, à savoir :

- Quel est le traitement pour les salariés ni modulés ni forfaitisés ?
- Quel est le traitement lors des astreintes ?

La Direction demande à Karine Guérin de creuser ces sujets afin de statuer lors du prochain CSE.

○ **Divers**

Suite à quelques remontées, la Direction rappelle qu'une permanence est obligatoire lors de la première demie journée d'ouverture de salon sous le nom de CO-NECT.

La prochaine réunion est fixée au jeudi 6 octobre à 10h00.

Fin de séance.

Philippe RONDOT



Noemi GOASDOUE

